

Le plan de redressement national

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Que le gouvernement déclare avoir assuré désormais l'équilibre ordinaire du budget par l'économie du déficit, assuré par ailleurs le service des emprunts extraordinaires, donc assainir les finances publiques; qu'en définitive, imposer exceptionnellement un surcroît de charges à ceux-là mêmes qui furent les sauveurs du pays et dont les avertissements désintéressés et répétés n'ont pas été entendus, constituerait un acte d'injustice sociale et un geste douloureux et immoral, les victimes de la guerre et les anciens combattants déclarent ne pouvoir accepter la proposition gouvernementale.

MODERNES « MISSI DOMINICI »

Le rôle de la Commission de réorganisation administrative

Paris, 16 novembre. — M. P. Reynaud a arrêté la liste des membres de la commission de réorganisation administrative qui vient d'être créée par un décret-loi. Le Journal Officiel en publiera le lendemain.

Ce organisme, qui sera présidé par M. Fichet vice-président du Conseil d'Etat, récemment admis à faire valoir ses droits à la retraite, aura à jouer un rôle capital analogue à celui qu'a joué en 1931 la commission anglaise des économies, que présidait M. Snowden et qui mérita d'être appelée « Commission de la hache aux commodes ».

Le premier réunion de la commission de réorganisation administrative aura lieu vendredi, dans le cabinet du ministre des Finances. Les premiers résultats tangibles de ses travaux apparaîtront dans un rectificatif au projet de budget.

Les audiences du samedi dans les cours et tribunaux

Paris, 16 novembre. — Par application du décret-loi du 12 novembre 1938, M. Marchandeu a prescrit le rétablissement des audiences du samedi, dans les cours et tribunaux d'autres juridictions, ainsi que la reprise du travail dans les études.

Une note du ministère de l'Agriculture au sujet de la surproduction du blé

Paris, 16 novembre. — Le ministère de l'Agriculture communique ce qui suit: Le « Journal Officiel » vient de publier le texte d'un décret-loi tendant à assurer l'équilibre économique et financier de la production du blé dans le cadre de la loi du 15 août 1936.

Ce décret vise surtout à parer au grave danger qui résulterait pour l'agriculture française et pour l'économie nationale tout entière d'une extension inconsidérée de la production du blé dans notre pays. L'Office du blé se trouve, cette année, en présence d'une récolte largement excédentaire.

La loi fait, on le sait, obligation à l'Office de prendre en charge la réorption des excédents, ce qu'il ne peut faire qu'en instituant des taxes d'autant plus lourdes que l'excédent est plus fort.

Cette forte production a, d'autre part, coïncidé avec un accroissement considérable des excédents monétaires, qui entraînent à l'exécution un avilissement continu des cours du blé.

Tout risque de surproduction permanente, en présence de cette situation, doit être réclamer. Or, certains producteurs, n'ayant égard qu'à la protection que leur a accordée le législateur, pourraient se trouver incités à augmenter leur production, risquant ainsi de déséquilibrer devant un marché déjà encombré.

Depuis plusieurs semaines, le ministère de l'Agriculture a attiré, d'une façon spécialement insistée, l'attention des producteurs sur ce grave danger. La Commission de l'Agriculture de la Chambre des députés et l'Office du blé lui-même ont eu à débiter, à cet égard, un grand nombre de fois, tant devant le Parlement qu'en présence d'un public nombreux.

Tel est l'objet que se propose le nouveau décret-loi sur le blé qui comporte les dispositions suivantes: a) Possibilité pour le Conseil central de l'Office du blé de fixer le prix de cette céréale au-dessous du chiffre qui résulte du jeu des indices, lorsque la récolte est excédentaire.

b) Institution d'un contingentement des ventes applicables à tous les producteurs, les ventes hors contingent étant frappées d'une surtaxe qui s'ajoute à la cotisation exceptionnelle de réorption.

Toutes les entreprises juives du Reich sont appelées à disparaître

sauf un tiers d'entre elles qui passeront en des mains allemandes

LES ETATS-UNIS PROTESTENT A BERLIN CONTRE LES DOMMAGES CAUSES A LA PROPRIÉTÉ AMERICAINE

Berlin, 16 novembre. — Un tiers seulement environ des entreprises commerciales juives à liquider avant la fin de l'année passera en des mains allemandes. Le reste disparaîtra.

« Le Lokal Anzeiger » annonce que cette nouvelle a été communiquée par le « rapporteur compétent du ministère de l'Economie du Reich ».

Dans son supplément économique, le journal donne d'autres précisions encore sur la liquidation du commerce juif: Les Juifs ont à liquider eux-mêmes leurs entreprises. On s'occupe d'une manière urgente de l'aryanisation des entreprises où les Juifs sont en contact direct avec la masse des consommateurs, c'est-à-dire le petit commerce et l'artisanat.

« Le Lokal Anzeiger » précise que la prescription interdisant aux Juifs d'exploiter des commerces de vente au détail, etc., à partir du 1er janvier 1933, signifie que ces commerces seront liquidés dès avant cette date et non continués. La question de leur logement ultérieur n'est pas encore éclaircie. Mais on s'agit, déclare le « Lokal Anzeiger », à des « loges de force Zwangsquartierung » dans des villas juives.

Un discours du ministre de l'Economie du Reich

A l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Zangne, nouveau chef du groupe national de l'industrie, le docteur Funk, ministre de l'Economie du Reich, a prononcé mercredi un discours dans lequel il a traité notamment la question juive.

D'après le D.N.B., le docteur Funk annonce dans ce discours qu'en vertu de l'ordonnance sur la déclaration des biens juifs en Allemagne, sur la fortune nette d'environ 7 milliards de marks qu'avaient les Juifs, 2 milliards environ sont déjà revenus propriété allemande. Il a ajouté que les mesures préparatoires prises jusqu'à présent, permettront d'éliminer complètement les Juifs de la vie commerciale allemande et de transférer en des mains allemandes les biens juifs encore existants, contre une indemnisation sous forme de valeurs de rente.

M. Funk a déclaré qu'on ne peut éliminer les Juifs de la vie de l'Etat, tout en les laissant travailler dans la vie économique.

Les Juifs arrêtés à Dantzig ont été relâchés

Varsovie, 16 novembre. — Les Juifs citoyens polonais arrêtés mardi, à Dantzig par la police de la ville libre, devant le commissariat général polonais, ont été relâchés. La presse dantzigoise déclare que ces arrestations avaient été opérées « pour empêcher des manifestations juives ».

L'indignation en Amérique contre les manifestations antijuives du Reich

New-York, 16 novembre. — De nombreux messages d'indignation contre les manifestations antisémitiques d'Allemagne, et d'autres approuvant la décision du gouvernement américain de convoquer M. Wilson continuent à arriver à Washington.

Le départ d'une mission économique française

Une mission économique que préside M. Alphan, directeur des Accords commerciaux, est partie mardi soir par l'Orient-Express pour Bucarest.

Elle est composée de représentants des ministères du Commerce, des Affaires étrangères et de l'Agriculture, et elle comprend, en outre, quatre personnes compétentes du monde financier et industriel.

Après un séjour à Bucarest, la mission se rendra en Roumanie et en Yougoslavie. La durée de son voyage sera d'environ un mois.

L'ANTISEMITISME EN ALLEMAGNE

Toutes les entreprises juives du Reich sont appelées à disparaître

sauf un tiers d'entre elles qui passeront en des mains allemandes

LES ETATS-UNIS PROTESTENT A BERLIN CONTRE LES DOMMAGES CAUSES A LA PROPRIÉTÉ AMERICAINE

Berlin, 16 novembre. — Un tiers seulement environ des entreprises commerciales juives à liquider avant la fin de l'année passera en des mains allemandes. Le reste disparaîtra.

« Le Lokal Anzeiger » annonce que cette nouvelle a été communiquée par le « rapporteur compétent du ministère de l'Economie du Reich ».

Dans son supplément économique, le journal donne d'autres précisions encore sur la liquidation du commerce juif: Les Juifs ont à liquider eux-mêmes leurs entreprises. On s'occupe d'une manière urgente de l'aryanisation des entreprises où les Juifs sont en contact direct avec la masse des consommateurs, c'est-à-dire le petit commerce et l'artisanat.

« Le Lokal Anzeiger » précise que la prescription interdisant aux Juifs d'exploiter des commerces de vente au détail, etc., à partir du 1er janvier 1933, signifie que ces commerces seront liquidés dès avant cette date et non continués. La question de leur logement ultérieur n'est pas encore éclaircie. Mais on s'agit, déclare le « Lokal Anzeiger », à des « loges de force Zwangsquartierung » dans des villas juives.

Un discours du ministre de l'Economie du Reich

A l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Zangne, nouveau chef du groupe national de l'industrie, le docteur Funk, ministre de l'Economie du Reich, a prononcé mercredi un discours dans lequel il a traité notamment la question juive.

D'après le D.N.B., le docteur Funk annonce dans ce discours qu'en vertu de l'ordonnance sur la déclaration des biens juifs en Allemagne, sur la fortune nette d'environ 7 milliards de marks qu'avaient les Juifs, 2 milliards environ sont déjà revenus propriété allemande. Il a ajouté que les mesures préparatoires prises jusqu'à présent, permettront d'éliminer complètement les Juifs de la vie commerciale allemande et de transférer en des mains allemandes les biens juifs encore existants, contre une indemnisation sous forme de valeurs de rente.

M. Funk a déclaré qu'on ne peut éliminer les Juifs de la vie de l'Etat, tout en les laissant travailler dans la vie économique.

Les Juifs arrêtés à Dantzig ont été relâchés

Varsovie, 16 novembre. — Les Juifs citoyens polonais arrêtés mardi, à Dantzig par la police de la ville libre, devant le commissariat général polonais, ont été relâchés. La presse dantzigoise déclare que ces arrestations avaient été opérées « pour empêcher des manifestations juives ».

L'indignation en Amérique contre les manifestations antijuives du Reich

New-York, 16 novembre. — De nombreux messages d'indignation contre les manifestations antisémitiques d'Allemagne, et d'autres approuvant la décision du gouvernement américain de convoquer M. Wilson continuent à arriver à Washington.

Le départ d'une mission économique française

Une mission économique que préside M. Alphan, directeur des Accords commerciaux, est partie mardi soir par l'Orient-Express pour Bucarest.

Elle est composée de représentants des ministères du Commerce, des Affaires étrangères et de l'Agriculture, et elle comprend, en outre, quatre personnes compétentes du monde financier et industriel.

Après un séjour à Bucarest, la mission se rendra en Roumanie et en Yougoslavie. La durée de son voyage sera d'environ un mois.

LE BERNIERE HEURE

Le Cabinet anglais aurait adopté un projet d'enregistrement obligatoire

Londres, 16 novembre. — Selon des renseignements recueillis dans les milieux parlementaires, le Cabinet aurait adopté mercredi matin le projet de loi longue, tendant à l'enregistrement obligatoire des sociétés commerciales.

Le réarmement anglais

La Fédération des industries britanniques propose un plan au gouvernement en vue de l'accélération des travaux.

Le vapeur français « Grand-Quevilly » est arraisonné au large de Tarifa

Tanger, 16 novembre. — On apprend à Tanger que le vapeur français « Grand-Quevilly » a été arraisonné à la fin de l'après-midi de mercredi, à 8 milles au sud-est de Tarifa, par un chalutier espagnol qui lui a donné l'ordre de stopper immédiatement.

Une déclaration de M. Léon Jouhaux

« Nous sommes prêts à répondre à l'appel du pays, mais nous ne voulons pas qu'on impose la contrainte à la classe ouvrière quand on fait des libéralités au capitalisme ».

Les protestations des « Pen-Clubs »

Paris, 16 novembre. — M. Jules Romains, président international de la Fédération des « Pen-Clubs », vient d'envoyer aux présidents des cinquante-quatre centres nationaux des Pen-Clubs une lettre disant notamment: « Le me paraît indispensable que tous les centres des Pen-Clubs participent à la protestation indignée que souève à travers le monde le renouvellement d'atrocités dont sont victimes en ce moment les Juifs d'Allemagne: atrocités qui, en fait, n'ont pas d'excuse, qui nous seraient même en avoir et qui nous replacent dans l'atmosphère des plus sombres époques de barbarie ».

La Commission administrative permanente du parti socialiste invite toutes les fédérations à combattre par tous les moyens les décrets-lois

Paris, 16 novembre. — La commission administrative permanente du Parti socialiste réunit samedi soir, a voté l'ordre du jour suivant: « Le Parti socialiste invite toutes les fédérations à combattre par tous les moyens les décrets-lois. Elle associe le parti tout entier à l'action de son groupe et invite les sections et fédérations à user de toutes les armes dont elles peuvent disposer: réunions, meetings, affiches, campagne de presse, pour combattre les décrets-lois du gouvernement Daladier-Régnier ».

REALISEZ DE FRUCTUEUSES RECHERCHES AVEC VOTRE POCHET, QUELQUES ANNONCES DÉCOUPÉES DANS LE « JOURNAL DE ROUBAIX »

— Le professeur Niels Bohr, de Copenhague a déclaré que le nouvel appareil cyclotron inventé par le docteur R.O. Lawrence permit de produire de la radioactivité artificielle d'une force énorme qui sera utilisée pour le traitement du cancer.

Le Comité exécutif du parti radical approuve l'effort accompli par M. Daladier et se déclare uni autour de lui pour le salut du pays

Paris, 16 novembre. — Le bureau du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni, mercredi soir, place de Valois, sous la présidence de M. Edouard Daladier.

Le match Nord-Budapest remplit de ses centres

Il aura lieu le 19 février. On sait que la Ligue du Nord de football avait conclu pour le 4 décembre, un match avec Budapest, et que ce match n'avait pu avoir lieu, les Hongrois ayant par ailleurs signé avec Paris.

Les marchés à terme de laines

Table with columns: Laine peignée, Type Union, Quant, Mois, Prix, etc.

CHANGES A L'ETRANGER

Table with columns: Ligne, Sur Paris, Sur Londres, Sur New-York, etc.

Revue du marché de New-York

New-York, 16 novembre. — L'annonce de la signature du traité de commerce anglo-américain est restée sans incidence sur la tenue de la Bourse mercredi et le marché était plutôt déprimé. En clôture les cours accusaient des baisses de fractions à trois titres. Les ventes portaient sur 1.790.000 litres.

Une nouvelle vague de ventes apparaitant alors et les séries et les principales automobiles, notamment, alors de deux points. Après avoir fait preuve de fermeté, les avions régressèrent. Les compartiments des usines et automobiles subirent une pression; mais les ferrovies résistèrent. Les cours terminèrent la séance aux environs des plus bas niveaux de la journée et la clôture était faible.

Voici quelques cours de clôture: Alcoa, 35; Canadian Pacific, 3 1/2; General Electric, 4; General Motors, 32 1/2; Radio Corporation, 3 1/2; Standard Oil New-Jersey, 32 3/8; U.S. Steel, 32 1/4.

Mousse à la russe

Battez votre ou cinq blancs d'œufs en neige ferme; incorporez-y une demi-livre de marmelade de pommes ou d'abricots; mélangez et mettez le tout dans un plat en hu donnant une forme de pyramide, nasez avec la lame d'un couteau. Saupoudrez de sucre fin et faites cuire à four doux. Servir avec une sauce de crème double très épaisse.

Patinage à voile...

Un peu de toile, un petit mât, des poutres à roulettes et voici un véhicule simple et sûr.

(Ph. H.T.C.)

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

JOURNAL DE ROUBAIX ABONNEMENTS Nord et départements Métropole... 6 mois, 60 fr 50 1 an, 114 fr

— Le professeur Niels Bohr, de Copenhague a déclaré que le nouvel appareil cyclotron inventé par le docteur R.O. Lawrence permit de produire de la radioactivité artificielle d'une force énorme qui sera utilisée pour le traitement du cancer.